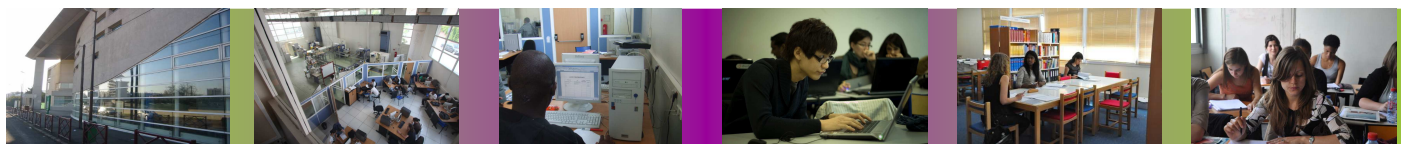


# IUT de Montreuil



## DUT QLIO

### Qualité, logistique industrielle et organisation

#### En alternance

DÉPARTEMENT  
QUALITÉ,  
LOGISTIQUE INDUSTRIELLE  
ET ORGANISATION

Responsable de la formation  
Bertrand Soual  
Chef du département

Administration  
des formations en alternance  
Véronique Francisco  
Tél. : 01 48 70 34 68  
v.francisco@iut.univ-paris8.fr

Secrétariat du département  
Arnaud Bazin  
Tél. : 01 48 70 37 43  
qlio@iut.univ-paris8.fr

Adresse  
IUT de Montreuil  
140 rue de la Nouvelle France  
93100 Montreuil

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

. Parc technologique  
et informatique récent,  
diversifié et étendu,  
une usine modélisée.

. Progiciels professionnels  
(SAP, WITNESS,  
ADONIS,...)

. Moyens matériels de qualité :  
ordinateurs,  
ateliers de productique, robots,  
matériel audio-visuel,  
laboratoire de langue...

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif est de former des techniciens supérieurs capables d'exercer des métiers liés à la maîtrise des flux, spécialisés, bien que possédant des bases communes, en logistique industrielle et en qualité.

Cette formation permet aux apprentis d'acquérir des capacités en termes de savoir et savoir faire, ainsi que de savoir être pour pouvoir travailler en équipe. Ce qui leur permet :

- d'assurer une ou plusieurs activités de pilotage de processus de production de biens et de services dans le cadre de l'amélioration de la performance afin de satisfaire aux exigences des clients internes ou externes.
- d'évoluer à terme vers des fonctions à responsabilités plus élargies.

#### DURÉE ET RYTHME DE L'ALTERNANCE

- Durée totale : 12 mois
- Nombre d'heures en CFA :  
750 heures dont 90 de travail  
collaboratif en projets tuteurés
- Nombre d'heures à l'entreprise : 930
- Rythme de l'alternance :  
3 jours en formation suivis de 2 jours  
en entreprise.  
Une période de 8 semaines en  
entreprise termine la formation.

#### MÉTIER VISÉS

- Planification des ventes, de la production, ordonnancement des fabrications
- Planification industrielle
- Responsable opérationnel de flux
- Responsable des approvisionnements
- Gestion des stocks et des magasins
- Organisation et implantation des ateliers
- Assistance de responsable de production
- Contrôle de la qualité et métrologie
- Méthodes et organisation de la qualité
- Assurance qualité
- Assistant / Responsable qualité
- Technicien logistique

#### ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements sont dispensés sous forme de Cours, de Travaux Dirigés, et Pratiques et de séminaires mettant en oeuvre des jeux d'entreprise (Kanban, SMED, ...) et des outils habituellement utilisés dans les entreprises (ADONIS, ARIS, SAP, WITNESS, SolidWorks...) par des universitaires et des professionnels.

Un accent particulier est mis sur le travail d'équipe qui consiste à mener un projet de création et de gestion d'une entreprise autour d'une usine modélisée. Cette usine permet de fabriquer des produits manufacturiers tels que des stylos,...

Cette organisation permet de mettre en place une pédagogie transversale et participative en mettant en oeuvre les concepts et les compétences acquis au cours de la formation.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Nous recrutons des étudiants titulaires d'un niveau Bac+1 (DUT QLIO, DUT GLT, BTS ATI).

Le recrutement se fait sur dossier et entretien individuel par un jury composé des enseignants permanents et des professionnels.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### UE1: Formation générale et technique (150 h)

- Anglais professionnel
- Communication d'entreprise
- Projet personnel et professionnel
- Recherche opérationnelle
- Système de management de la qualité

#### UE2 : Méthodes et outils de la gestion des flux (180h)

- Juste à temps
- Implantation d'atelier
- Ordonnancement d'atelier
- Pilotage d'atelier
- Planification moyen et long terme
- Pilotage de la production par la GPAO

#### UE3 : Méthodes et outils de la maîtrise de la qualité (180 h)

- Méthodes et outils de la qualité en conception
- Démarches expérimentales
- Gestion de la métrologie
- Sécurité de fonctionnement
- La mesure
- Maîtrise des procédés

#### UE4 : Formation générale et professionnelle (240 h)

- Pratique de l'anglais professionnel
- Communication professionnelle avancée
- Aménagement des postes de travail
- Organisation et animation des unités de production
- Gestion physique des stocks
- Systèmes d'informations spécifiques à la qualité
- Animation du système qualité
- Contrôle non destructif des produits

### CONTRÔLE

#### DES CONNAISSANCES

L'évaluation s'effectue par contrôle continu. Un mémoire professionnel doit être rédigé et soutenu devant un jury université/entreprise.

## APPRENTISSAGE

### MODE D'EMPLOI

L'apprentissage est une formule d'alternance qui associe des enseignements généraux et professionnels dispensés par l'université et un savoir-faire acquis en entreprise. Au sein de l'entreprise, l'apprenti est encadré par un maître d'apprentissage qui est son référent, et qui le guide pour les missions et les projets qui lui sont confiés. Au CFA, un tuteur enseignant est responsable du suivi de l'apprenti tout au long de son processus d'apprentissage.

Le tuteur pédagogique et le maître d'apprentissage sont en relation par le biais :

- d'un entretien bilan organisé dans les deux premiers mois du contrat.
- du livret d'apprentissage personnel de l'apprenti. Ce livret est complété et visé périodiquement par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur.
- des réunions organisées avec le CFA, les maîtres d'apprentissage, les tuteurs pédagogiques et les représentants des apprentis, une à deux fois par an.
- des visites en entreprise : le tuteur pédagogique, le maître d'apprentissage et l'apprenti se rencontrent au moins deux fois par an.

#### Statut de l'apprenti

Le statut de l'apprenti est celui d'un salarié sous contrat à durée déterminée.

#### Rémunération minimale

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC et varie en fonction de son âge et de son ancienneté en apprentissage.

Âge de l'apprenti	1re année	2° année	3° année
< 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 à 20 ans	41 %	49 %	65 %
De 21 à 25 ans	53 %	61 %	78 %

#### Aides financières

Recruter un apprenti ouvre droit à :

- des exonérations sociales et patronales.
- une indemnité compensatrice forfaitaire versée à l'entreprise par le Conseil Régional d'Ile de France (1 200 € par année de formation).
- une subvention supplémentaire de 300 € par apprenti est accordée aux entreprises de moins de 250 salariés.
- une prime supplémentaire est accordée pour les publics à privilégier (apprentissage visant un métier traditionnellement masculin, ...).
- un crédit d'impôt est accordé aux entreprises qui ont employé des apprentis pendant au moins un mois (1600 € par an au prorata de la durée du contrat).

Entre le 1er juin 2009 et 1er juin 2010, une prime de 1800 € sera accordée aux entreprises de moins de 50 salariés pour l'embauche de tout apprenti supplémentaire.

Les apprentis ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif du personnel pour l'application des dispositions législatives ou réglementaires se référant à une condition d'effectif minimum (sauf pour la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles).